

LAP ou L1 droit ?

Par **farco**, le **30/12/2017** à **11:13**

Bonjour à tous, actuellement en L3 environnement où j'ai étudié pendant trois ans la biologie, l'environnement et les sciences de la Terre, je souhaite poursuivre l'année prochaine en M1 environnement où les questions telles que les déchets, l'eau, le droit de l'environnement sont abordés. Je me suis découvert une passion pour le droit cette année (en particulier le droit public) et je pense qu'une double compétence serait très utile pour faire par exemple du conseil en environnement. Seulement voilà j'hésite entre l'année prochaine faire une L1 droit à côté de mon M1 ou alors une LAP. Tout ça dans le but de faire un master droit des collectivités locales après. Je précise que la possibilité de double cursus est possible dans ma fac et que le Master environnement est léger niveau cours donc ça me laisserait le temps de faire autre chose. Que me conseillez-vous ? Si je fais LAP je n'aurais pas la licence de droit et je n'aurais jamais fait de droit privé...

Par **Camille**, le **30/12/2017** à **14:42**

Bonjour,
Vous auriez pu modifier votre message initial en cliquant sous celui-ci sur "Modifier mon message" ...
[smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/12/2017** à **15:15**

Bonjour

C'est normal les simple membres ne peuvent pas modifier leurs messages.
<http://www.juristudiant.com/forum/modifier-supprimer-un-message-ou-un-sujet-t28116.html>

Mais n'hésitez pas à m'envoyer des MP quand vous voulez modifier quelque chose